



OBSERVATOIRE NATIONAL CYNEGETIQUE ET SCIENTIFIQUE CITOYEN

MIGRATION ET HIVERNAGE DES PRINCIPAUX MIGRATEURS TERRESTRES

Protocole

A chaque sortie de chasse vous notez :

- 1- Votre nom - votre adresse - le département - votre numéro de permis de chasse - la date - la commune - le mode de chasse - si vous avez un gps (latitude-longitude) – le type de milieu - la météo simplifiée
N'oubliez pas de bien indiquer votre numéro de portable.
- 2- L'heure de début et de fin de chasse - observation pour calculer la durée d'observation
- 3- Le nombre d'oiseaux observés par espèces au fur et à mesure ou en fin de chasse en évitant au mieux les doubles comptages.

Les fiches sont à renvoyer tous les mois, de septembre à février, date de fermeture de la chasse.

Facultatif: Après la fermeture de la chasse afin de compléter les données déjà en notre possession, les volontaires pourront réaliser des comptages au mois de mars à raison d'une sortie par semaine..

- 5- Vous transmettez les fiches ou des copies à votre Fédération de chasseur, à l'Association de chasseurs spécialisés (ADCTG.....) ou à l'IMPCF par courrier

Pour les internautes: Vous pouvez nous transmettre la fiche par mail. Une boîte mail est ouverte à l'adresse suivante: observatoire.migrateurs@gmail.com

Remplir les fiches par internet: Vous pouvez aussi remplir les fiches directement par internet www.observatoirenationalmigrateurs.net en allant sur la page "fiche de terrain par internet"

L'IMPCF réalisera les analyses et vous les transmettra par l'intermédiaire de votre Fédération ou de l'Association de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive.

Les partenaires

Les Fédérations départementales et régionales des chasseurs et les Associations de chasseurs spécialisées.